

REMERCIEMENTS

Ce travail résulte non seulement du désir des différentes Agences des Nations Unies présentes au Gabon, à coordonner leurs appuis aux efforts de développement au niveau national, mais également de l'intérêt qu'y ont trouvé plusieurs producteurs et/ou utilisateurs de données sociales. Il a nécessité et suscité la participation active de plusieurs personnes travaillant à différents niveaux du développement social en vue de la lutte contre la pauvreté humaine et monétaire.

Nous remercions d'abord Mme Nichola Dyer-Cissé (Banque Mondiale), M J. Négrel (BIT), L. Oyoubi (Bureau de liaison de la BAD) et L.Lembémé (HCR) pour l'intérêt qu'ils ont reconnu à ce travail. Leurs conseils, ainsi que leurs orientations ont largement contribué à enrichir la qualité et la quantité des données repertoriées

Nos remerciements vont également à Messieurs Tony Simard et Marc Ona du programme IEC à Libreville grâce auxquels cette banque de données peut-être consultée sur Internet.

Enfin, nous adressons nos vifs remerciements aux Directeurs et Agents Techniques des Ministères sociaux qui ont facilité la collecte et la validité des statistiques présentées dans le présent document. Nous pensons notamment à :

Koumba Germain, Chargé d'Etudes au Ministère de l'Economie et des Finances; Fred Mouyendi, Chef de service statistique au Ministère de l'Education Nationale;
M Jean de Dieu Mombo et Jean Ndong, Direction des statistiques Démographique au Ministère de la Planification ;
M Romain Omanda et Fernand Diaba au Service de la statistique au Ministère de la Santé Publique et de la population;
puis enfin M Henri Jacob Oyono et Dieudonné Koumba à Office National de l'emploi.

INTRODUCTION

Conformément aux recommandations du JCGP (Joint Consultative Group Policy), les Agences du système de Nations Unies présentes au Gabon ont le plaisir de publier la première version d'une banque de données et d'un bilan commun sur les secteurs sociaux au Gabon. L'objectif est de fournir un ensemble de données permettant de mesurer le niveau de développement social du Gabon et d'identifier les domaines d'actions prioritaires en vue d'un partenariat à la fois efficace et efficient dans la lutte contre la pauvreté selon le domaine d'activité de chaque Agence. Il y a en effet en amont de toute action de développement la nécessité d'avoir à disposition un ensemble de données statistiques aussi fiables et homogènes que possible, savoir où l'on se situe, où l'on va afin de mieux évaluer les progrès des actions menées.

Ce travail s'est d'abord présenté comme un défi dans la mesure où l'outil statistique est à la fois méconnu et peu utilisé au Gabon. Jusque là les statistiques, lorsqu'elles existent, ne sont pas toujours disponibles et sont souvent non validées. On en arrive alors à des situations telles qu'une variable possède des valeurs différentes selon la source de collecte.

En revanche, lorsque l'on regarde au travail accompli, force est de reconnaître que cela a été un exercice extrêmement enrichissant. En effet, d'une part l'inventaire des données disponibles a permis d'identifier les carences du système de collecte et de traitement de l'information sociale au Gabon. D'autre part, le répertoire des principales statistiques sociales valides sur le Gabon qui vient d'être publié, constitue un cadre de référence d'une extrême importance dans l'analyse des politiques sociales. Les paradoxes observés dans l'analyse de la situation sociale du Gabon (-24 points de différence entre le classement selon l'IDH et le classement selon le PIB par tête d'habitant en 1995¹, un mauvais rapport coût-efficacité en éducation et en santé...), les contraintes budgétaires, ainsi que les enjeux de la modélisation nécessitent la mise en place de politiques permettant de maximiser les ressources investies dans le domaine social. Aussi, pour une meilleure efficacité de son action, le système des Nations-Unies au Gabon axe-t-il sa politique sur la mise en place de choix comparatifs : choisir le meilleur sur la base de résultats en tenant compte des coûts pour une plus grande efficacité des politiques sociales et une évolution plus sûre vers l'éradication de la pauvreté.

¹ In Rapport Mondial sur le Développement Humain

Les données suivantes ainsi que l'analyse qui en découle permettront, du moins nous l'espérons, une meilleure gestion et évaluation des actions de développement entreprises dans les secteurs sociaux.

Il est par ailleurs important de signaler que l'utilisation de données statistiques fiables, lors de la mise en place des politiques et d'actions de coopération, constitue un plaidoyer utile auprès du gouvernement sur l'importance des données statistiques, les priorités dans le développement humain, ainsi que sur ce que *devrait être* leur rôle dans le développement social du pays.

Toon VISSERS
Coordonnateur Résident

Note méthodologique

Les auteurs de ce document tiennent à préciser que la fiabilité des statistiques sociales actuellement disponible au Gabon reste marquée par la faible importance accordée à la planification des ressources et à l'absence de mécanismes de contrôle des statistiques collectées sur le terrain. Dans le domaine de la santé par exemple, le taux de complétude des questionnaires est de 18%. Par ailleurs, l'absence de données essentielles à l'analyse sur la pauvreté appauvrit significativement le diagnostic situationnel du pays et révèle les insuffisances du système.

La Banque de données commune a été réalisée sous la supervision d'un Consultant National travaillant en étroite collaboration avec les Agents des services statistiques des différents secteurs sociaux.

1 - La première phase, qui a par ailleurs été la plus longue, a permis de répertorier toutes les statistiques sociales existantes et de mettre en exergue les énormes disparités des statistiques d'une source à l'autre.

2 - L'étape suivante qui a consisté à définir les valeurs à retenir dans le cadre de la banque de données commune a permis d'observer que l'absence de coordination des activités statistiques ainsi que le manque de publication des statistiques produites par les secteurs, amènent les administrations utilisatrices de ces données à les collecter elles-mêmes. C'est donc la diversité des méthodes de collecte qui est souvent à l'origine des disparités observées. Dans le cadre de la banque de données communes, il a été convenu de ne considérer que les statistiques provenant des administrations ayant mandat de produire ces données.

3 - Suite au choix des valeurs, les responsables d'Agences des Nations Unies se sont mis d'accord sur les statistiques et indicateurs qui devaient constituer la banque de données commune selon le domaine d'action des uns et des autres.

4 - La dernière étape enfin a consisté à faire valider les statistiques retenues par les responsables statistiques de chaque secteur.

C'est donc sur la base de données validées par les responsables nationaux que l'Economiste du PNUD ainsi que le Consultant national chargé de monter la banque de données ont effectué l'analyse qui suit.

Enfin, il est important de remarquer qu'outre le fait que ce document donne une vue générale de la situation du Gabon et constitue un instrument d'aide à l'orientation des actions stratégiques à entreprendre, son élaboration à travers les recherches et enquêtes qu'il a suscité au sein des différents Ministères s'est révélé être un excellent moyen d'encouragement pour les statisticiens des secteurs sociaux qui, se sentant peu impliqués dans l'élaboration des politiques, ont tendance à la démotivation. La recherche d'informations statistiques auxquelles ces agents ont activement participé a permis l'émergence d'un groupe de statisticiens sensibilisés aux problèmes de statistiques sociales et susceptibles de fournir des informations concernant divers secteurs sociaux. Il est d'ailleurs probable que la qualité de ces informations s'améliorent avec les différents projets de renforcement des systèmes statistiques en cours.

Abréviations :

DGCF : Direction Générale de la Condition Féminine
DGE : Direction Générale de l'Economie
DGSEE : Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques
MEN : Ministère de l'Education Nationale
MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population
ONE : Office Nationale de l'Emploi
PNLS : Programme National de Lutte contre le Sida
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance
FNUAP : Fond des Nations Unies pour la population
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Quelques définitions :

Rapport de masculinité : C'est le rapport à un âge ou une catégorie donné de l'effectif de sexe masculin à l'effectif du sexe féminin.

Rapport de dépendance : C'est le rapport de la population inactive sur la population active

Indice synthétique de fécondité : C'est le nombre moyen d'enfants qui serait nés vivants d'une femme (ou groupe de femmes) pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

Indicateur sexospécifique : Il est composé des mêmes variables que l'IDH avec des corrections au niveau de chaque variable de manière refléter les disparités sociologiques entre les hommes et les femmes.

Indicateur de développement humain : c'est un indicateur composite qui comporte trois éléments : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation (2/3 de taux d'alphabétisation des adultes et 1/3 du taux brut de scolarisation tous niveaux confondus) et le niveau de vie (PIB réel par habitant exprimé en PPA)

MACROÉCONOMIE

Malgré les fluctuations du cours du pétrole et du bois, ainsi que le renchérissement des importations, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en terme réel a atteint 4,1% en 1997, contre 3,2% en 1996. Cette performance est due notamment au dynamisme du secteur hors pétrole.

Evolution du PIB au prix de 1991

Rubriques	1995	1996	1997	97/96
Produit intérieur brut	1670,4	1724,6	1795,0	4,1
PIB pétrolier	584,6	589,2	589,6	0,1
PIB non pétrolier	1085,8	1135,4	1205,4	6,2

Le budget de l'Etat a été excédentaire en 1997 avec des recettes recouvrées de 937,5 milliards et des dépenses de 725,4 milliards de fca dépassant ainsi l'objectif initialement fixé par le Gouvernement. De même, la dette publique gabonaise, bien que d'un niveau élevé, a considérablement été améliorée sous l'impulsion du programme d'ajustement structurel. L'encours de la dette publique extérieure est passée de 1987,3 milliards en 1996 à 1754,8 milliards de francs cfa en 1997 soit une baisse de 11,7%, tandis que le service se stabilise autour de 411 milliards de francs cfa. Elle demeure toujours dominée par la dette bilatérale qui occupe 73,5% de la dette totale.

Cet effort de gestion contraste avec les dernières tendances. En effet, le budget 1998 a été construit sur une hypothèse de hausse du prix du baril de pétrole qui passerait à 16,5 \$ US. Mais les cours ayant chuté au-dessous de 14 \$ US, et l'économie forestière ayant baissé suite à la crise asiatique, il est à craindre que les résultats de 1998 ne contribuent à déséquilibrer le budget et à détériorer la situation dans le futur.

La politique monétaire a été basée sur les objectifs du programme d'ajustement structurel qui dure depuis 1995. Cependant, l'activité monétaire en 1997 a été marquée par :

- une expansion de la masse monétaire qui est passée de 408,4 milliards de francs cfa en 1996 à 464,8 milliards;
- une augmentation des ressources non monétaires qui varient de 162,3 milliards de fca en 1996 à 176,4 milliards;
- un recul des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur.

L'activité économique est dominée par l'exploitation des matières premières du sol et du sous-sol, notamment le pétrole, le bois, le manganèse et l'uranium (dont la fin de production est prévue en l'an 2000). Le secteur primaire occupe donc la première place avec 50,5% du PIB en 1997. Le secteur tertiaire occupe 29,9 % du PIB et le secteur secondaire participe pour 10,1%. Il est à noter que l'exploitation des ressources pétrolières, de par son intensité capitalistique, augmente les ressources de l'Etat mais a très peu d'effet d'entraînement durable sur les conditions de vie des populations et sur les autres secteurs de l'économie. Par contre, l'exploitation forestière, à haute intensité de main d'oeuvre, a des conséquences plus directes sur les populations. De sorte que les difficultés du secteur forestier observées suite à la crise asiatique, auront plus de conséquences sociales que le mini choc pétrolier observé au premier trimestre 1998. L'agriculture est très peu développée, ne représentant que 5% du PIB en 1997 et couvrant seulement 20% des besoins alimentaires.

Le tourisme regorge d'énormes potentialités mais demeure inexploité à cause de la faiblesse des infrastructures nationales de transport et les coûts élevés qui en découlent.

SITUATION DEMOGRAPHIQUE DU GABON

La population du Gabon est estimée à 1.014.976 habitants au recensement de 1993 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%. La densité moyenne est faible (3,8 hab/km²) mais elle cache d'importantes disparités provinciales allant de 20 hab/km² dans l'Estuaire à 1,1 hab dans l'Ogooué-Ivindo. L'urbanisation connaît un essor rapide et préoccupant car la proportion de la population vivant en milieu urbain est passée de 13% en 1960 à 73% en 1993. Cette évolution résulte d'un exode rural intense qui désorganise les systèmes ruraux de production, engorge les villes et exacerbe les problèmes déjà épineux d'emploi, d'éducation, de santé, de logement et d'hygiène.

La structure par sexe montre une légère supériorité numérique des femmes(51%) sur les hommes(49%) tandis que la structure par âge dénote d'une extrême jeunesse de la population. La moitié de la population a moins de 20 ans et le rapport de dépendance est de 84%. L'indice de jeunesse représentant le poids des moins de 15 ans est de 41% tandis que l'indice de vieillesse traduisant la proportion des plus de 60 ans n'est que de 4,7%. Cette masse de jeunes se concentre surtout en milieu urbain alors que le milieu rural est vieillissant. Dans l'ensemble, elle constitue une lourde charge pour la communauté compte-tenu des besoins socio-économiques qui en découlent.

L'activité procréatrice des femmes est relativement modeste. L'indice synthétique de fécondité (ISF) estimé à 5,2 enfants vivants par femme est inférieur à la moyenne de la sous-région mais semble avoir connu une nette amélioration par rapport au passé, ce qui confirme la thèse d'une régression de l'infécondité avec un indice de stérilité définitive qui est passé de 31,9% en 1960 à 17,2% en 1993.

La situation sanitaire demeure préoccupante. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans pour l'ensemble de la population, la longévité des femmes (55 ans) étant légèrement supérieure à celle des hommes. Il existe une persistance des niveaux élevés de mortalité infantile (91/1000), juvénile (148/1000) et maternelle (500/100000). Les politiques pratiquées jusque là semblent ne pas produire d'effets en dépit d'une infrastructure sanitaire relativement satisfaisante et d'un niveau appréciable d'allocation de ressources financières par l'Etat. En effet, la part du budget d'investissement national alloué au secteur santé est passée de 4,7 à 5,2% entre 1990 et 1993, soit plus de 100 dollars US par habitant.

Les mouvements migratoires dirigés essentiellement vers les zones urbaines sont plus fréquents chez les jeunes. Il est noter que la ville de Libreville est le principal pôle d'attraction aussi bien des populations venant des provinces du Gabon que celles qui viennent de l'extérieur. Les migrants internes sont composés en grande partie de la population féminine selon un rapport moyen de 96 hommes pour 100 femmes (106870 hommes pour 111566 femmes) alors que l'immigration internationale est essentiellement masculine avec 146 hommes pour 100 femmes (69412 hommes sur 47431 femmes). Les migrations internes proviennent surtout de la Ngounié, de la Nyanga et du Woleu-Ntem qui sont des provinces à vocation agricole; elles se dirigent en grande partie vers trois autres provinces, l'Estuaire, l'Ogooué-Maritime et le Haut-Ogooué, qui représentent le tripole économique du Gabon. Si des mesures correctives ne sont pas prises rapidement, cela entraînerait une occupation du territoire de plus en plus déséquilibrée, une baisse continue de la production agricole vivrière ainsi qu'une aggravation de la dépendance alimentaire du gabon vis-à-vis de l'extérieur.

SANTE

L'espérance de vie à la naissance des gabonais traduit la faible efficacité de son système sanitaire qui se caractérise par le paradoxe observé entre l'importance des moyens investis et les faibles résultats obtenus en terme d'accès et de qualité des soins de santé. L'analyse comparative des principaux indicateurs disponibles dans le domaine de la santé montre qu'ils sont bas par rapport au PIB par tête d'habitant et au budget de la santé. En 1996 le Budget de la santé était de 527 millions pour une population estimée à 1 078 000; n'empêche que le Gabon se situe du point de vue de son espérance de vie à la naissance (51 ans en 1993) au même niveau que les pays les moins avancés (PIB moyen par tête d'habitants est estimé à 1008 \$ en 1995) ayant près de 20 fois moins de richesse. Comme on pourrait logiquement s'y attendre au vue de cet indicateur, le taux brut de mortalité (157°/00) y est relativement élevé. Ce taux étant lui même la résultante d'une mortalité infantile et maternelle bien plus élevée que dans l'ensemble des pays en développement (respectivement 94°/00 et 600°/0000).

Les indicateurs de santé

Les infrastructures : Le système sanitaire est composé de quatre grandes structures. Il y a le système public, gratuit pour les fonctionnaires et les militaires, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour les travailleurs du secteur privée, le système de soin privé et enfin le système traditionnel.

La majorité des infrastructures sanitaires publiques se caractérise par leur vétusté et leur besoin en équipement technique. Ce problème est beaucoup plus accentué en zone rurale où peu de dispensaires et de cases de santé ont accès à l'eau potable dont seulement 40% des établissements de chefs lieu de province. A l'opposé on trouve des cliniques privées beaucoup plus performantes mais qui sont, du fait des coûts de soins, réservées à une certaine classe sociale.

Le personnel médical pose des problèmes de gestion qui tiennent essentiellement à l'absence de planification en matière de recrutement, de formation et d'affectation. Ce personnel est par ailleurs insuffisant pour la population et le nombre de services médicaux. Il faut compter en moyenne 1 médecin pour 3 500 habitants. Les problèmes relatifs à l'insuffisance du personnel de santé sont accentués par le fait qu'il fait l'objet d'une mauvaise répartition géographique avec 60% des médecins dans la province de l'Estuaire. Les conditions de travail amènent en effet plusieurs personnes du corps médical à refuser les affectations en milieu rural. Aussi fait-on souvent face à un personnel rare, peu motivé et très souvent peu qualifié. Il arrive même souvent que l'on y trouve des infirmiers auxiliaires, formés sur le tas et par conséquent insuffisamment qualifiés pour offrir des prestations de qualités aux populations. Pour palier à ce manque, des centres de formation privés ont ouvert des sections de formation d'infirmiers et autres personnels médicaux. Malheureusement la qualité de l'enseignement dans ces centres n'est pas toujours assurée et le personnel qui y est formé, ne parvient à trouver du travail que dans les hôpitaux et centres médicaux de l'intérieur du pays (en dehors de Libreville et Franceville) que parce le personnel de santé y fait défaut.

Létalité - morbidité : Les problèmes liées à l'assainissement, l'hygiène, la salubrité de l'environnement et à l'approvisionnement en eau potable ont tendance à maintenir un certain nombre de maladies endémiques (paludisme, diarrhée..) et à développer des maladies épidémiques (Ebola...). En 1995, les principales causes de mortalité chez les enfants de moins d'un an sont la diarrhée (gastro-enterite), l'anémie, le paludisme alors que chez les adultes il

semble que les maladies respiratoires aiguës soient la principale cause de mortalité (20%). Par ailleurs, le manque d'encadrement des jeunes pour une sexualité "responsable", les problèmes d'accès aux services prénataux (cruciaux en zone rurale), ainsi que l'absence d'une planification familiale sont autant de facteurs qui fragilisent, du moins en partie, la santé des adolescentes et des femmes.

A ces problèmes d'infrastructures et de personnel, il faut ajouter le coût des médicaments. En effet, la gestion des médicaments dans les hôpitaux et centres de santé pose des problèmes occasionnant des ruptures de stocks de plus ou moins longues durées. C'est ainsi que la rareté même des médicaments nécessaires au traitement d'affections courantes oblige souvent les patients y compris les indigents à les acheter eux même. C'est le déséquilibre entre les prix des médicaments d'une part et le niveau de revenu des populations d'autre part qui a donné naissance à un marché informel de médicaments. Marché qui n'est pas sans danger pour la population dans la mesure où d'une part les médicaments vendus dans la rue posent d'importants problèmes de conservation et d'autre part n'en connaissant pas la provenance, il n'est pas certain qu'ils correspondent à la formule chimique du médicament dont ils portent le nom.

La couverture de santé

Trois structures assurent la couverture médicale des gabonais selon le statut socioprofessionnel des uns et des autres. Les fonctionnaires sont pris en charge par le service de santé publique, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) assure les salariés du secteur parapublic et privé formel puis enfin il y a la Caisse Nationale de Garantie Sociale (CNGS) qui assure toutes les autres personnes, c'est-à-dire les contractuels de l'Etat, les travailleurs indépendants et les indigents (personnes dont les ressources sont inférieures au SMIG). Il revient à chacune de ces structures d'assurer les soins médicaux y compris l'hospitalisation, les congés de maternité payés, les allocations familiales et les primes de scolarisation. Pourtant malgré l'existence de structures adéquates, la qualité de la prise en charge des malades est peu satisfaisante. Ces Institutions ont de plus en plus de mal à assumer toutes ces fonctions. L'Etat se désengage, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale est en passe d'être privatisée, et la Caisse Nationale de Garantie Sociale fonctionne difficilement. En définitive les consultations médicales qui étaient gratuites deviennent payantes; il en est de même des médicaments que les patients sont obligés d'acheter eux - même dans les pharmacies privées.

Les activités de prévention

De manière générale, les activités curatives sont menées au détriment des activités préventives susceptibles à terme, d'améliorer significativement les indicateurs de santé : les programmes de médecine préventive ne reçoivent que 7% du budget que l'Etat alloue au Ministère de la Santé Publique et de la Population. La faiblesse du système d'information sanitaire, de la formulation des diagnostics (notamment en zone rurale) conduit à un système de suivi des maladies inefficace qui constitue lui même un frein à la surveillance épidémiologique. Par ailleurs, les difficultés de prise en charge de l'épidémie de fièvre hémorragique (Ebola) ont permis au personnel médical de réaliser qu'ils ont, au delà des problèmes liés à la déficience du système de surveillance épidémiologique, des limites dans la capacité de prise en charge d'une épidémie au Gabon.

Dans le cadre du programme élargi de vaccination (PEV), les statistiques sont appréciables puisque 78% d'enfants âgés de 12 à 23 mois sont complètement immunisés contre les maladies cibles du PEV. Le programme de santé maternelle et infantile mis en place pour

mettre en oeuvre des moyens préventifs, éducatifs et curatifs appliqués à l'enfant, à la jeune fille mère et à la mère montre également que la surveillance de la grossesse et de l'accouchement se situe à un niveau appréciable : 78% des femmes reçoivent 2 à 3 visites prénatales pendant leur grossesse et il semble que 80% des accouchements sont assistés par un personnel médical formé. En revanche, la prévalence d'utilisation des Thérapies de Réhydratation Orale (TRO) est faible lorsque l'on la compare à la moyenne de la sous région. En effet elle n'est utilisée qu'à 10% alors que la moyenne au sud du Sahara se situe à 35%.

Education

Comme dans la majorité des pays francophones, le système éducatif gabonais est semblable au système français avec 4 niveaux d'enseignement : le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur.

L'enseignement préscolaire est très peu développé : il est majoritairement géré par le privé. Aussi les écoles maternelles sont-elles essentiellement fréquentées par des élèves habitant en zone urbaine et dont les parents peuvent payer les frais de scolarité dans un établissement préscolaire privé. Selon le recensement de la population de 1993, seulement 9,6% de la population âgée de 3 à 5 ans est allée à l'école maternelle.

L'enseignement primaire et secondaire sont deux domaines dans lesquels l'Etat investit significativement. Le Ministère de l'Education Nationale qui s'occupe de l'enseignement primaire et secondaire a reçu en 1997 3% du Budget de l'Etat. On observe malgré tout un grand nombre de difficultés qui altèrent le niveau d'efficacité interne et externe² de l'enseignement au Gabon.

Au niveau du primaire, le rapport du nombre d'élèves scolarisés et le nombre d'enseignants est de 51 élèves pour un enseignant en 1995/1996. Notons que ce ratio cache des problèmes directement liés à l'efficacité interne du système du fait de la mauvaise répartition des populations par zone géographique. C'est ainsi que dans les villes où l'insuffisance des structures de l'offre en éducation est particulièrement aiguë, on a souvent des classes surchargées (effectif moyen dans les classes d'écoles primaires publiques de Libreville variait en 1997 de 30 à 130 élèves) et pour y faire face, les autorités ont institué un système de double vacation. Le recours à cette dernière est essentiellement économique : elle permet d'accroître le nombre de places disponibles en utilisant un seul bâtiment pour recevoir le double du nombre d'élèves sans créer autant de contraintes budgétaires que l'ouverture d'une salle de classe. A l'opposé, les effectifs de classes sont tellement bas en zone rurale que l'on y trouve des classes à cours multiples³.

L'enseignement secondaire souffre de maux semblables à ceux du primaire, mais à un moindre degré dans la mesure où il y a nettement moins d'élèves à scolariser. En 1993, le taux net de scolarisation au primaire était de 84,4% contre 26,3% au secondaire. Il n'empêche que de même qu'au primaire, la demande en éducation y est largement au dessus de l'offre. Cette situation qui fait le bonheur d'entrepreneurs privés a un impact négatif sur la qualité de l'enseignement. Les établissements secondaires privés (religieux et laïcs) représentent 73% des établissements du second degré long, et 51,7% d'établissements du second degré de cycle court.

L'enseignement technique et professionnel fait partie intégrante du secteur de l'Education Nationale. Il est essentiellement composé d'élèves qui n'ont pas pu suivre l'enseignement

² **L'efficacité interne** du système implique une mise en rapport des outputs de l'éducation et de la formation (c'est-à-dire des acquis en terme de compétences) et des moyens utilisés pour produire ce résultat. De ce point de vue, un système éducatif est considéré comme efficace au niveau interne s'il forme le maximum d'élèves au coût minimum.

L'Efficacité externe quant à elle mesure l'impact de l'éducation à l'extérieur du secteur par exemple sur la santé, la mortalité, la productivité du travail, la croissance économique...

³ Dans une classe à cours multiples, des élèves de plusieurs niveaux sont regroupés dans la même salle avec un même instituteur. Dans ce cas, lorsque le maître s'occupe d'un groupe, l'autre fait des exercices.

général et tend à être d'avantage un moyen de lutte contre l'oisiveté que de concourir à doter le pays en personnel qualifié. Il reste donc considéré non pas comme l'apprentissage d'un savoir faire, mais comme un recours permettant la poursuite des études. Aussi se caractérise-t-il par une inadéquation entre les attentes des employeurs et les contenus de formation qui, semblent-ils sont trop légers.

L'enseignement supérieur reste quant à lui peu développé. En 1993, le taux net de scolarisation au supérieur est estimé à 2,5%. En dehors de la faculté de médecine qui forme des médecins généralistes, des sages-femmes et des techniciens supérieurs en laboratoire, les autres facultés sont incomplètes et forment pour la plupart jusqu'à la maîtrise, c'est-à-dire 4 années après le BAC. Après quoi, l'Etat offre aux étudiants non concernés par la limite d'âge une bourse d'études leur permettant de poursuivre leurs études à l'étranger.

L'Efficacité du système

S'il est vrai que l'idéal est d'amener tous les élèves à suivre une scolarité supérieure, la nécessité d'assurer un enseignement primaire de qualité se pose avec d'autant plus d'acuité qu'aujourd'hui sur 100 élèves inscrits en Cours Préparatoire 1ère année (première classe du cycle primaire), 25 d'entre eux atteindront la classe de 4ème et deux suivront une formation universitaire.

Il est par ailleurs important de noter qu'aussi bien au niveau du préscolaire que des établissements primaires et secondaires, les Administrations chargées de gérer et de suivre la qualité de l'enseignement prodigué dans les établissements privés n'ont pas les moyens d'exercer une pression suffisante sur ces établissements. Par conséquent, dans bien des cas (essentiellement pour le privé laïc), le cadre et les contenus de formation ne répondent pas aux programmes en vigueur.

En dépit des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation primaire en terme d'accès, les systèmes publics d'éducation n'ont pas encore pu surmonter le problème de l'échec scolaire. Il faut en général deux années à un élève moyen pour passer en classe supérieure. Le **redoublement** est une pratique très développée au Gabon. Au cours de l'année 1995-1996, 35% des élèves redoublaient leur classe dont 44% au cours de la première année d'apprentissage formelle (CP1). Ces taux sont une préoccupation réelle pour le Gouvernement dans la mesure où redoublements et abandons scolaires absorbent une grande partie des efforts budgétaires consacrés à l'Education (élévation des coûts de formation, baisse de la qualité de l'enseignement...). Ce problème mérite d'autant plus d'attention que les autorités gabonaises en ont conscience depuis plusieurs années déjà mais elles ne parviennent toujours pas à stabiliser, et encore moins à faire baisser le taux de redoublement. En 1983, le Ministre de l'Education Nationale déclarait lors des Etats Généraux de l'Education et de la Formation que redoublements et abandons portent le coût d'un élève diplômé de l'enseignement primaire à 3,66 fois le prix normal de 6 années d'études.

Abandon

Plusieurs raisons amènent les jeunes à abandonner les études. Malheureusement, le Ministère de l'Education National ne dispose pas aujourd'hui de moyen fiable pour évaluer le nombre d'élèves qui abandonnent leurs études. La non transparence ainsi que la multitude de procédures de transfert d'un établissement à un autre ou d'une ville à une autre ne permettent pas toujours de savoir avec certitude si les élèves qui ne sont pas dans le même établissement l'année suivante ont abandonné leurs études ou s'ils ont tout simplement été transférés dans un autre établissement. Cependant l'observation des taux nets de scolarisation entre le

primaire et le secondaire (respectivement de 84 % à 26% en 1993) fait état d'une forte déperdition entre ces deux niveaux d'apprentissage. On observe par ailleurs une baisse significative du nombre de filles à mesure que le niveau scolaire monte.

Taux de scolarisation

Le taux net de scolarisation est relativement élevé dans la population des 6-14 ans : 90% d'entre eux vont à l'école. Ce même chiffre passe à 60 % chez les 15-21 ans et à 12% chez les 22 à 29 ans. Montrant ainsi que le principal problème ne se situe pas au niveau de l'accès mais de la qualité de l'éducation.

MARCHE DE L'EMPLOI

Le marché de l'emploi

L'emploi : Selon les enquêtes récentes (1996) le Gabon compte 56% d'actifs dont 12% de chômeurs. En 1993, 65,4% de la population active vivait en milieu urbain et c'est dans cette même zone que l'on retrouve le plus grand nombre d'inactifs⁴.

D'importants déséquilibres existent dans la répartition de la population active selon le secteur d'activité. Le secteur primaire a l'effectif le plus bas avec 10% de la population active, le secteur secondaire compte 14%. La majorité d'actifs travaille dans le secteur tertiaire avec 48% dans l'administration et 28% dans le reste du secteur. Les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentées au sein de la population active occupées sont les salariés (45,23%) et les indépendants (44,86%).

Les tendances macro-économiques montrent que la croissance économique n'est pas une condition suffisante à la création d'emplois. Certes le Gabon enregistre des taux de croissance économique élevés suite à l'exportation du pétrole, mais cette croissance ne génère pas d'emploi. Bien au contraire on remarque une stagnation et parfois un recul des emplois rémunérés ainsi que des faiblesses institutionnelles notamment dans le domaine de la planification des emplois. Dans la période allant de 1994 à 1995 on compte 8% d'emplois en moins alors que le secteur primaire formel (tiré essentiellement du bois) enregistre un taux de croissance de 24% de 1992 à 1995 et crée plus de 2 000 emplois et le secteur secondaire, grâce au BTP enregistre une croissance de 17% et permis la création de 500 nouveaux emplois dans la même période. Enfin le secteur tertiaire quant à lui progresse avec 700 nouveaux emplois et enregistre un taux de croissance de 5 %. Aussi, pour une meilleure gestion et un plus grand profit il serait utile que les ressources du secteur pétrolier soient réinvesties dans les autres secteurs susceptibles de générer plus d'emplois.

Le chômage : La crise qu'a traversée le Gabon à partir de 1986 a eu des conséquences néfastes sur l'emploi du fait de la compression d'effectifs qu'elle a occasionnée dans les entreprises (54% des chômeurs ont déjà travaillé) et du manque de création d'emploi. C'est dans les zones urbaines que l'on retrouve le plus grand nombre de chômeurs : 78,8% d'entre eux vivent en zone urbaine. On compte en moyenne 3 personnes occupées pour 2 personnes à charge en zone rurale, alors qu'en milieu urbain le même rapport passe à 4 personnes occupées pour près de 7 personnes à charge. D'où l'importance croissante des phénomènes de dégradation des conditions de vie, de délinquance, d'insécurité, et de compression du pouvoir d'achat...

⁴ La population inactive est composée de personnes engagées dans des activités qui ne contribuent pas directement à la production de biens et services économiques (enfants, étudiants, femmes au foyer, retraités, invalides...)

Tableau : Evolution du PIB et de l'emploi par secteur d'activité

Evolution de l'emploi : Après une régression continue du nombre de salariés dans le secteur moderne, entre 1985 et 1994, il semble que la croissance hors pétrole commence à produire des effets à partir de 1995. On note en effet une progression de 4,7% de 1994 à 1995 soit 2 250 postes créés.

Par ailleurs, sur la base du recensement de 1993, on peut estimer que la population active gabonaise enregistrera une progression de 40% entre 1993 et l'horizon 2003 soit de 70 355 travailleurs potentiels d'aujourd'hui à 2003. Aussi, pour stabiliser le taux de chômage à son niveau actuel faudrait-il que les entreprises créent des emplois et que le système éducatif est à même de répondre aux besoins de formation nécessaire à l'émergence de la politique de croissance axée sur le développement et l'initiative privée prônée par le gouvernement.

Les perspectives d'emploi

Une enquête menée auprès de 83 entreprises de Libreville et Port-gentil⁵ en 1995 révèle que 59% des entreprises ne sont pas favorables à de nouveaux recrutements. La majorité d'entre elles (61,2%) justifient leur position par l'incertitude économique. Si l'on s'en tient aux estimations des entreprises du secteur moderne favorable à l'emploi, il y aura environ 1120 créations d'emplois par an, soit moins de 8000 emplois créés dans ce secteur à l'horizon 2003. Ce chiffre est largement en dessous des besoins exprimés précédemment. Aussi il serait souhaitable que des efforts particuliers soient entrepris pour encourager la création d'emploi.

Une autre source d'emploi mais non prise en compte dans les estimations précédentes est le secteur informel. De même que dans la majorité des pays en développement, le secteur informel constitue une source d'emploi majeure au Gabon; un grand nombre de femmes et d'indigents y tirent leurs revenus. Il n'y a cependant pas jusqu'alors d'étude sur ce secteur d'activité alors que son expansion pourrait permettre à la fois de réaliser des économies (en s'approvisionnant et en sous-traitant avec des micro-entreprises) et de réduire la pauvreté. Le second facteur duquel dépend l'emploi est la formation.

Emploi-formation

Aussi bien chez les chômeurs que dans la population active occupée, plus de 70% ont un niveau scolaire inférieur ou égal à la classe de 3ème (Fin du premier cycle secondaire). Cette situation qui traduit l'inefficacité du système éducatif ainsi que le déficit de qualification et de technicité de la population active pourrait être une entrave à la reprise de la croissance faute de disposer de ressources humaines adaptées.

Du fait des déperditions scolaires et de leur précocité, un grand nombre de demandeurs d'emploi est sans formation avec un faible niveau d'instruction; 40% des jeunes chômeurs inscrits à l'Office Nationale de l'Emploi n'ont aucune formation professionnelle. De même que l'éducation de base, l'enseignement professionnel est très peu développé au Gabon et l'efficacité de ces formations (pour la plupart privé) souvent remise en cause par les employeurs du fait de l'externalité de la formation aux besoins de l'économie limite la portée.

On en arrive ainsi à une situation paradoxale dans laquelle on note d'une part plusieurs jeunes se présentant sur le marché du travail et n'y trouvant pas d'emploi, d'autre part un déficit de compétences capables d'occuper les emplois disponibles en raison des insuffisances du système éducatif.

L'emploi des jeunes :

Un des indicateur auquel on s'intéresse lorsque l'on analyse la situation de l'emploi dans un pays est l'emploi des jeunes. On remarque en effet que dans le cas du Gabon, 20% des jeunes qui entrent dans le marché de l'emploi ne trouve pas de travail aussi, si des mesures

⁵ Ce sont les deux principales villes du Gabon.; il s'agit respectivement de la capitale administrative et de la capitale économique.

supplémentaires n'étaient pas prises pour créer des emplois, le nombre de jeunes au chômage ira croissant.

L'emploi selon le sexe :

Il y a quasiment autant d'hommes que de femmes au sein de la population en âge de travailler (16 à 55 ans : intervalle compris entre la fin de la scolarisation obligatoire et l'âge de départ légal à la retraite au Gabon), pourtant on compte 50,5% d'hommes contre 49,5% de femmes. On note en effet une plus grande proportion de femmes actives non occupées. La différence est encore plus marquée dans les domaines d'activités habituellement réservés aux hommes : 6% de femmes dans le Bâtiment et Travaux Publics, 11% dans la recherche pétrolière et 12% dans les mines.

L'emploi selon la nationalité

Pendant longtemps, le manque de ressources humaines a conduit les autorités gabonaises à recruter massivement des travailleurs dans les pays voisins notamment dans le domaine de l'enseignement. Aujourd'hui, le profil de l'emploi diffère selon qu'on s'intéresse aux nationaux ou aux gabonais. Les gabonais sont prépondérants à tous les niveaux d'emplois mais le taux de chômage est moins élevé chez les étrangers : 91,07% d'étrangers actifs sont occupés contre 79,28% chez les gabonais. Cela peut s'expliquer de différentes façons. D'abord les nationaux sont généralement plus exigeants que les étrangers sur le type d'emploi, de plus ces derniers ont généralement des qualifications plus adaptées au marché de l'emploi. En 1993 la population totale d'apprentis est composée à 49% d'étrangers alors que 3 actifs sur 4 sont des gabonais. Enfin, on note une propension plus grande à l'auto emploi chez les étrangers : 0,7% des actifs occupés étrangers sont employeurs alors que chez les gabonais actifs occupés, ce même taux est de 0,3%. Les gabonais sont plus nombreux dans l'administration et l'agriculture alors que les étrangers, africains pour la plupart, sont plus présents dans le commerce (33,3%) et les services.

Enfin une autre dimension du problème de l'emploi, plus sociale celle là, a trait aux effets négatifs de la crise sur la qualité de l'emploi. L'accroissement rapide de la population associé à la baisse de l'offre d'emploi a, comme dans beaucoup d'autres pays, suscité une activité économique parallèle au secteur formel. Une importante partie de la population vit ainsi en marge du secteur moderne, s'adonnant à des activités économiques de faibles productivités, à savoir l'agriculture de subsistance et/ou des activités du secteur informel urbain. La rareté de bons emplois en terme de rémunération, productivité, santé et sécurité oblige de plus en plus les travailleurs à accepter les emplois mal rémunérés, offrant peu ou pas de sécurité et parfois des conditions de travail dangereuses et aléatoires.

L'Habitat

La qualité de l'habitat reflète et influence directement le niveau de bien-être de la population. Pourtant, conformément à la situation observée dans les autres pays en développement, un bon nombre de personnes ne dispose pas d'un logement décent au Gabon. A Libreville la capitale administrative, 80% de la population habitent dans des quartiers sous- intégrés où les maisons de bonnes qualités (construites avec des matériaux solides) jouxtent des maisons en matériaux peu solides, généralement sans fondation et qui présentent des risques pour leur vie essentiellement sous l'effet de la pollution.

Avec une population de 1 014 976 habitants et une superficie de 267 667km², le recensement de 1993 estime la densité de la population gabonaise à 3,8 habitants/km². Cette densité cache de fortes disparités. Les trois quarts du territoire sont en effet couverts de forêt en grande partie inhabitée et 73% de la population vit dans les villes : Libreville et Port-Gentil, les deux principales villes, regroupent à elles seules 49% de la population.

Type de logement

Le sous-peuplement⁶, ainsi que l'urbanisation rapide et spontanée ramènent les problèmes de l'habitat au Gabon à la qualité et à l'assainissement des logements et non, comme dans la plupart des grandes villes, à une contrainte spatiale liée à la pression démographique. Aussi observe-t- on une prédominance de maisons individuelles (84%) par rapport aux appartements (14%); ces derniers se rencontrent principalement dans les villes à forte activité économique (l'Estuaire, le Haut - ogooué et l'Ogooué - maritime).

Il serait difficile d'évaluer le nombre de logements construits dans la mesure où une importante partie des constructions se font sans autorisation. En effet, la lourdeur des démarches administratives (en terme de durée et de pièces à fournir) ainsi que la non transparence des procédures conduisent un grand nombre de gabonais à acquérir des terrains de particulier à particulier⁷ et/ou à construire sans attendre d'autorisation de l'Etat. La conséquence est que les habitations sont construites sans plan précis y compris dans des zones non viabilisées et non alimentés en eau et en électricité.

Le recensement de l'habitat de 1993 a montré qu'en milieu rurale plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement (63%) alors qu'à Libreville dans la capitale on obtient le rapport inverse, c'est-à-dire 53,6% de locataires. On note par ailleurs que le statut d'occupation et la nature des logements ont tendance à changer selon le sexe du chef de famille. Les femmes ont tendances à être plus souvent propriétaires de leur logement que les hommes alors que ces derniers privilégient le confort à la propriété. Afin de doter le maximum de gabonais d'un logement décent, le Gouvernement a mis en place trois modes de financement de crédit au logement selon le niveau de revenu des uns et des autres. Malheureusement ces institutions ont du mal à répondre aux besoins de la population par manque de moyens. Un certain nombre d'entreprises privées se sont intéressées au marché gabonais mais elles sont confrontées au problème de la disponibilité des terrains à aménager et à celui des taxes fiscales sur lesquelles le gouvernement ne peut décider librement du fait

⁶ Au regard du rapport population totale et superficie du pays.

⁷ Le statut de la terre est particulier au Gabon dans la mesure où elle appartient à l'Etat mais ce dernier reconnaît à chaque personne le droit de disposer des terres ayant appartenues à sa famille depuis des générations. C'est ainsi qu'il arrive que des personnes originaires de grandes villes se retrouvent avec de grandes portions de terre qu'ils revendent et/ou exploitent comme bon leur semble.

de son appartenance à la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire des pays de l'Afrique Centrale).

Evacuation des déchets

Dans les centres urbains, la collecte des ordures constitue un véritable problème. Jusque là, seules les populations résidant dans des quartiers tracés et celles qui sont à proximité des voies bitumées bénéficient de la collecte d'ordures. Laissant ainsi à l'arrière de chaque quartier une importante population dont les ordures sont généralement déversées à l'air libre (c'est-à-dire dans les rues, caniveaux et pourtour des maisons).

En milieu rural, les problèmes inhérents à la collecte des ordures se posent avec moins d'acuité du fait que la pression démographique y soit moins forte. Il n'empêche que le problème demeure dans la mesure où il n'y existe quasiment pas de collecte d'ordure à proprement parlé et lorsqu'elle existe, la surface couverte reste négligeable : la majorité de personnes déposent leurs ordures dans la nature.

Evacuation des eaux et des excréta

En 1993, à peine 26% de la population dispose d'un WC hydraulique. On compte par ailleurs un grand nombre de caniveaux à ciel ouvert lorsqu'ils ne sont pas bouchés; ce qui constitue un véritable problème lorsque les eaux de pluies s'y ajoutent. En zone rurale, le problème d'évacuation des excréta se pose avec d'autant plus d'acuité qu'une importante partie de la population ne dispose pas de lieu d'aisance.

L'ensemble des problèmes d'évacuation de déchets, d'eau et d'excréta associés à l'humidité du climat favorisent la multiplication de microbes et exposent les populations aux infections et autres maladies. Rappelons d'ailleurs que les principales causes de mortalité, aussi bien chez les enfants (diarrhée) que chez les adultes (maladies respiratoires aiguës), sont des affections engendrées par le manque d'hygiène.

Approvisionnement en électricité et en eau

Il est difficile de dire avec exactitude combien de ménages disposent d'eau et d'électricité dans la mesure où certains d'entre eux revendent leur électricité aux voisins en les branchant directement sur leur compteur. Cette solution est souvent utilisée lorsque pour une raison ou une autre (problèmes d'assainissement...) la Société d'Eau et d'Energie du Gabon (SEEG) ne peut procéder à l'installation d'un compteur où alors pour éviter d'avoir à payer les frais d'installation et d'abonnement à la SEEG. Dans ce cas, les utilisateurs d'un même compteur partagent les frais d'eau et d'électricité.

La SEEG distingue ses abonnés à l'eau en deux catégories. Il y a les abonnés au tarif domestique (ménages et entreprises du secteur informel) et les abonnés industriels. Pour permettre l'accès d'un grand nombre de personnes à l'eau potable la SEEG applique un tarif social aux foyers les plus démunis. En 1996, près de 9% d'abonnés domestiques bénéficiait d'un tarif social à Libreville et Port-gentil.

En plus des abonnements individuels, certains ménages ont accès à l'eau potable grâce aux fontaines publiques que l'on rencontre malheureusement moins souvent dans les villes. On compte environ 250 bornes fontaines publiques au Gabon. Dans les années 1980, le programme d'hydraulique villageoise a permis d'installer des pompes dans 300 villages. Malheureusement les problèmes d'entretien de ces dernières ne permettent pas toujours aux populations d'en profiter pleinement.

Abonnement au téléphone

Le téléphone reste considéré comme un « produit de luxe au Gabon ». En 1996 on compte en moyenne 33 lignes pour 1000 habitants ce qui est relativement faible. La demande de ligne téléphonique est largement supérieure à l'offre au point que l'Office des Postes et Télécommunications a suspendu l'octroi de lignes téléphoniques pour étendre son réseau d'installation actuellement saturé. Le nombre de lignes téléphoniques particulières a quasiment doublé ces dernières années passant de 11 432 en 1990 à 22 400 en 1996 avec la généralisation du téléphone cellulaire plus facile d'accès.

Les femmes

La reconnaissance croissante de la contribution de la femme dans le développement socio-économique ne s'est pas toujours traduite par une amélioration de son accès aux différentes structures induisant un développement humain durable. Aujourd'hui encore, la formation et les sources d'épanouissement lui font défaut. En plus des défis politiques auxquels elles restent confrontées, la plupart des femmes vivent et travaillent dans des conditions qui se détériorent jour après jour alors que des études variées soulignent la capacité des femmes à contribuer au développement socio-économique et en particulier à l'allègement de la pauvreté.

Place des femmes dans la famille(situation matrimoniale)

A l'image de l'effectif global, on compte un nombre important de femmes (56%) âgées de moins de 30 ans au Gabon. Quant à l'âge moyen au premier mariage il est de 24 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes. En 1993, on estimait le taux de fécondité de la femme gabonaise à 167,3^o/00.

Les ménages dirigés par les femmes représentent 23% des ménages recensés en 1993. La population de chef de ménage féminine comporte beaucoup plus de veuves que de célibataires. Par ailleurs, sur 100 femmes chefs de ménage, 69 exercent une activité économique, seulement 31 ont des revenus réels. Par conséquent, les conditions de vie des femmes sont nettement moins bonnes que celles des hommes. C'est ainsi que toujours selon le recensement de l'habitat effectué en 1993 les conditions de logements (matériaux de construction, accès à l'eau potable, mode d'éclairage, type de WC..) des hommes sont généralement meilleures à celles des femmes qui privilégient l'accès à la propriété et donc la sécurité : elles sont propriétaires dans 61% des cas contre 51% chez les hommes.

Droits juridiques des femmes

La cour constitutionnelle garantit les droits fondamentaux à tous les citoyens sans distinction d'origine de race ou de religion. Par ailleurs, le Gabon a ratifié la convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cependant, malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour augmenter la participation des femmes à la vie socio-économique et politique du pays, plusieurs pratiques et attitudes traditionnelles vis-à-vis des femmes se perpétuent. C'est ainsi que l'on retrouve un certain nombre de lois qui avantagent la position de l'homme alors que d'autres impliquant l'égalité entre l'homme et la femme ne sont pas respectées⁸.

A titre d'exemple, la loi pose comme condition au mariage que la fille soit âgée de 15 ans et le garçon de 18 ans. Cette disposition constitue une sérieuse entrave à l'épanouissement scolaire de la femme au Gabon dans la mesure où la scolarité est, rappelons le, obligatoire jusqu'à 16 ans. Par ailleurs, le choix de l'option monogamique peut être changé par le mari seul dans la mesure où la polyandrie n'est pas reconnue au Gabon. Si la femme n'accepte pas la nouvelle option de son mari, elle n'a comme seule recours que le divorce. Enfin, le choix de la résidence familiale appartient au mari, la femme est obligée d'habiter avec lui dans ce domicile n'est pas le sien puisqu'en cas de décès du mari, le conseil de famille peut décider de la sortir du domicile familial, même si celui-ci a été construit par les deux époux.

⁸ Etude socio-jurique du statut de la femme gabonaise. Libreville mars 1997.

Instruction des femmes

L'absence de suivi d'une éducation et d'une scolarisation formelle constitue une entrave fondamentale à l'emploi et à la promotion des femmes dans la société gabonaise. Le recensement de la population de 1993 estimait le taux d'alphabétisation des femmes à 64% contre 78% chez les hommes soit une différence de 14 points.

Il faut cependant reconnaître que des progrès ont été réalisés quant à la différence de niveau d'instruction entre filles et garçons. En effet, alors qu'en 1960 seulement 3% des femmes ont été à l'école contre 13% chez les hommes, en 1993 ce même taux passe respectivement à 63 et 79%. Il n'y a pratiquement pas de différence entre le nombre de filles et de garçons âgés de 5 à 14 ans à l'école. En revanche, à partir de 15 ans, le rapport de masculinité montre que la proportion de filles baisse à mesure que le niveau augmente : le rapport de masculinité est de 102 au niveau primaire, 141 au second cycle du secondaire et 173 au supérieur. En milieu rural où le phénomène est encore plus accentué on observe une faible représentativité des filles dès l'âge de 7 ans : 103 à 7 ans puis il passe à 139 à 17 ans. Cette situation s'explique en majeure partie par le fait qu'en plus des stéréotypes sexuels selon lesquels la réussite sociale n'est pas aussi nécessaire à la femme qu'à l'homme et de la sexualité précoce, plus elles avancent en âge, et plus le poids des travaux domestiques empiète sur le temps à consacrer aux études. Quant aux jeunes filles scolarisées en milieu rural, il faut ajouter à ces deux facteurs le fait qu'elles sont davantage exposées aux mariages précoces. Aussi y observe-t-on une différence dans les taux de scolarisation des filles dès les premières années du cycle primaire.

L'emploi des femmes

Les femmes ont - en raison de leur manque relatif d'instruction, de formation, du fardeau continu du travail domestique non rémunéré, de la procréation et de la garde des enfants qui limitent le temps et l'énergie nécessaire aux activités rémunératrices - une vulnérabilité plus grande sur le marché de l'emploi. Les garçons de faible niveau d'instruction ont l'avantage d'être plus facilement recrutés dans l'armée. A l'opposé les filles de faible niveau scolaire ont rarement d'autre choix que celui de s'insérer dans le secteur informel avec en perspective une activité de subsistance leur permettant rarement d'améliorer leurs conditions de vie et leur chiffre d'affaires (manque de formation adéquate).

L'analyse du rapport de masculinité de la population active occupée par âge et selon le niveau scolaire montre qu'en 1993, il y a moins de femmes à mesure que le niveau d'instruction s'élève. Le rapport de masculinité passe de 68,20 aux actifs sans niveau à 359,7 pour les actifs de niveau supérieur. En 1992 on compte 22% de femmes dans la population active du secteur privé, 30% dans le public et 39% d'entre elles sont des travailleurs indépendants.

Elles restent également faiblement représentée parmi les décideurs.

10 femmes sur 120 à l'Assemblée Nationale (dont la vice-présidente)

10 femmes sur 93 personnes au Conseil Economique et Social

1 femme sur 9 au conseil de la communication

11 femmes sur une centaine de Sénateurs

3 femmes sur plus de 40 membres du gouvernement

2 femmes sur 9 à la cours constitutionnelle (dont une femme est à la tête)

2 femmes sur 60 Généraux d'armée.

Revenu des femmes

Le Gabon dispose de peu de statistiques permettant de faire une analyse différenciée des salaires. Signalons néanmoins que l'enquête budget consommation a cependant permis de remarquer que dans tous les secteurs d'activités, les femmes gagnent moins que les hommes et que ces différences de rémunération sont dues à 3 raisons. La première est que les femmes sont en générale moins instruites que les hommes. En 1993 60 % des gabonais occupés sans niveau d'instruction étaient des femmes. La deuxième raison quant à elle s'explique par le nombre d'heures travaillées. Puis enfin, il semblerait qu'à niveau scolaire équivalent, les femmes gagnent moins que les hommes. L'écart minimum est de 17% et concerne les femmes ayant suivi des études supérieures. Ce constat, ainsi que les conséquences qu'il engendre invitent à une étude approfondie sur l'emploi, la distribution des revenus selon le sexe, ainsi que, le cas échéant, des raisons de cette différence dans un pays où la lois s'oppose à toutes formes de discrimination.

Santé des femmes

En plus des besoins d'assainissement, d'hygiène et d'élimination des déchets, du paludisme et des maladies respiratoires causées par l'environnement auxquels tous les gabonais - indépendamment du sexe - sont confrontés, la santé des femmes est menacée par leurs fonctions reproductrices, leurs lourdes charges de travail, des taux de naissance élevés et plusieurs autres facteurs socioculturels qui restreignent leur alimentation.

L'importance des difficultés que rencontrent les femmes dans l'exercice de leur rôle de procréatrice a pour conséquence un taux de mortalité maternelle élevé (600/100 000), des anémies nutritionnelles fréquentes : en 1994-1995, 12% des décès maternels recensés au Centre Hospitalier de Libreville étaient dus à l'anémie. Dans le même temps, 32% des décès maternels sont dus à des complications d'avortement. A ces principales causes de létalité s'ajoute maintenant les problèmes de Sida.

La liberté de procréer est supposée être un droit naturel inaliénable à toutes les femmes, mais dans les faits, un certain nombre de problèmes s'oppose à ce droit. Le Gabon a opté pour une politique nataliste, aussi la loi 64/69 du 4 octobre 1969 proscrit-elle l'utilisation des contraceptifs. Malheureusement tout en encourageant les naissances, cette loi est à la fois responsable - du moins en partie - d'un grand nombre d'avortements clandestins et d'une forte mortalité maternelle et infantile. En effet, la maternité crée sur le plan de la santé des besoins - aussi bien sur le plan physique, psychologique que social - auxquels les femmes ne trouvent pas toujours de réponses adéquates.

Sur le plan physique on compte 15 sages-femmes pour 100 000 femmes en âge de procréer ce qui paraît insuffisant pour assurer le suivi de la grossesse; on note également des problèmes de nutrition se traduisant par un nombre important d'anémie des femmes enceintes. Par ailleurs, aussi bien en zone rural qu'urbaine, un grand nombre de femmes sont obligées de continuer à travailler durement pour assurer la survie de leur famille pendant la grossesse. Ces efforts fournis au cours de la grossesse ainsi que la fréquence des grossesses constituent autant d'épreuves au bien-être de la femme. Il y a également le phénomène des avortements qui n'est malheureusement pas estimé mais qui, au dire des praticiens est très courant en raison du déficit d'informations sur les possibilités d'éviter les grossesses non désirées.

Sur le plan psychologique et sociale, la politique nataliste mise en place n'est pas accompagnée de mesures conséquentes. Les allocations familiales sont à la fois dérisoires (3000 F CFA par mois) et difficiles à percevoir pour celles qui ne travaillent pas et qui se

trouvent malheureusement être les plus nécessiteuses. De même, l'allocation de layettes n'est pas systématique et le trousseau offert par la caisse Nationale de Sécurité Sociale incomplet. Or avec les naissances arrive le problème des ressources nécessaires à l'entretien d'un enfant. Malheureusement, dans bon nombre de cas, les femmes sont obligées d'assumer leur progéniture sans l'aide du père (en 1993, 90% de femmes célibataires âgées de 15 ans et plus ont au moins un enfant). Cette situation est d'autant plus difficile qu'elles ne bénéficient d'aucun soutien institutionnel.

A ces problèmes il faut ajouter plusieurs autres aspects liés au *bien-être général* de la femme. L'infécondité (12% de l'effectif des femmes de 15-49 ans et plus), la polygamie, le divorce, les ménages désertés par les conjoints de sexe masculin et la violence dans les familles sont autant de sources d'insécurité qui menacent la santé mentale des femmes. En 1993, 66,6% des personnes divorcées sont des femmes, les hommes ont généralement tendance à se remarier plus facilement.

PAUVRETÉ

La pauvreté frappe tous les pays, mais la situation est particulièrement grave dans les pays en développement. Malgré son produit intérieur brut (PIB) par habitant élevé⁹, Le Gabon n'est pas épargné par ce fléau.

Longtemps exclu des débats et ignoré par les responsables, le problème de la pauvreté est devenu préoccupant après la crise financière occasionnée par le contre-choc pétrolier de 1986. La publication du Rapport mondial sur le développement humain par le PNUD en 1990 a montré l'existence des inégalités et de la pauvreté au Gabon. Ce rapport a établi un écart de 46 points entre le classement du Gabon selon l'indice du développement humain (IDH), 120^{ème} sur 174, et le classement d'après le PIB par habitant, 74^{ème} sur 174. On constate cependant que cet écart se réduit progressivement : le Rapport mondial sur le développement humain 1998 estime cet écart à 24 points en 1995.

Le rapport de la Banque Mondiale¹⁰ publié en 1997 a corroboré l'existence d'inégalités flagrantes et de plusieurs formes de pauvreté dont la pauvreté extrême. Après avoir dressé le profil et examiné les facteurs, ce rapport se termine par une stratégie de réduction de la pauvreté. Notons cependant que jusque là le gouvernement n'a pas définie de stratégie de lutte contre la pauvreté.

Les lignes suivantes présentent un aperçu de la pauvreté au Gabon en partant de différentes études et en introduisant les aspects liés au développement humain.

1- Définition et mesure de la pauvreté

Le concept de pauvreté peut être appréhendé de plusieurs façons. On utilise généralement le critère revenu ou dépense, mais le point de vue du développement humain est plus large encore. Celui-ci intègre d'autres critères tels que la brièveté de la vie, l'analphabétisme, l'exclusion et le manque de ressources matérielles.

Pour mesurer la pauvreté au Gabon, la Banque Mondiale a utilisé trois seuils de pauvreté: le premier se situe au niveau du salaire minimum, le deuxième aux 2/3 de la consommation moyenne, et le troisième à un dollar par jour et par personne qui correspond au seuil de pauvreté extrême.

Par ailleurs, l'Enquête Budget Consommation des ménages (EBC¹¹) organisée en 1993 a permis d'établir des seuils de pauvreté absolue et relative¹².

Le seuil de pauvreté absolue est défini comme le revenu nécessaire pour satisfaire des besoins nutritionnels minimum compte tenu des habitudes alimentaires et d'un minimum d'autres

⁹ Le PIB par habitant en 1996 est de 4 975 \$.

¹⁰ La Pauvreté dans une Economie de Rente, mars 1997, Banque Mondiale (en deux volumes)
Volume I: Résumé
Volume II: Rapport principal

¹¹ Soulignons que l'EBC du Gabon n'est pas nationale. Il s'agit d'une Enquête menée en milieu urbain, notamment dans les deux plus grandes villes du pays (Libreville et Port-gentil) qui compte, selon le recensement général de la population et de l'Habitat de 1993, 69% de la population urbaine.

¹² In : Banque Mondiale: La pauvreté dans une économie de rente, volume I, mars 1997, p. xxix.

dépenses de base (habillement, logement, transports). Il est estimé à environ 29 000 FCFA (environ 58 \$) par mois et par personne.

Le seuil de pauvreté relative a été fixé au quart du revenu moyen. Le salaire minimum, fixé autour de 64 000 FCFA (environ 120 \$) par mois, est une bonne approximation de ce seuil. Celui-ci est également utilisé par la Caisse Nationale de Garantie Sociale (CNGS) pour définir l'indigence dans ces termes: « Est considérée comme indigente toute personne de nationalité gabonaise, non salariée, dont le revenu monétaire est inférieur au SMIG, soit 64 000 FCFA par mois (sans soutien familial, matériel ou financier) ».

2- Ampleur, tendance et localisation de la pauvreté

2.1- A partir des seuils de pauvreté

Les observations faites de 1960 à 1994 montrent que la pauvreté a toujours été considérable sous tous ses aspects, en particulier lorsque les deux premiers seuils définis ci-dessus sont considérés.

La proportion des personnes vivant en dessous du salaire minimum est passée de 87% en 1960 à 83% en 1994. Pendant la même période, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté fixé au 2/3 de la consommation moyenne a varié de 68 à 62%. En somme, la pauvreté relative avec une incidence supérieure à 60% de la population, a légèrement baissé entre 1960 et 1994.

Par contre, la pauvreté extrême dont le seuil est fixé à un dollar par personne et par jour, a beaucoup baissé entre 1960 et 1994 en passant de 66 à 23% de la population.

Près de 20% de la population des deux plus grandes villes, Libreville et Port-Gentil, vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue, tandis que 25% vivent en dessous du seuil de pauvreté relative.

Les revenus des ménages vivant en milieu rural ne sont pas bien connus. Mais les observations montrent que les populations rurales vivent dans un grand dénuement. Elles sont isolées et n'ont qu'un accès limité à l'eau potable, aux services de santé et d'éducation.

Dans l'optique du développement humain, il y a lieu de considérer des indicateurs non monétaires afin de percevoir la pauvreté des populations sous tous ses aspects.

2.2- Du point de vue de la santé

Pour 95% de la population rurale et 57% des habitants des centres urbains, la santé constitue un problème prioritaire. Malgré un niveau élevé des dépenses publiques et privées en faveur de la santé, le profil démographique et épidémiologique du Gabon reste caractéristique des pays pauvres. L'espérance de vie à la naissance de l'ordre de 53 ans est faible, le taux brut de mortalité (15,6/1000) et le taux de mortalité maternelle (600/100000) sont très élevés. La morbidité également élevée est dominée par les maladies infectieuses et parasitaires; la nutrition est un problème de santé publique car 11% des naissances vivantes enregistrent un poids inférieur à 2500 grammes.

Tableau 1: Indicateurs démographiques du Gabon et d'autres pays en 1992

	Gabon (1993)	Ghana	Cameroun	Côte d'Ivoire	Costa Rica	Afrique du Sud	Brésil
Population (en milliers)	1 014	14 875	11 739	11 902	2 807	35 919	150 368
PNB per capita (\$EU)	3 600	390	960	750	1 900	2 530	2 680
Epér. de vie à la naiss. (années)	52,9	54,6	57	52,4	75,2	62,0	66,2
Taux brut de mortalité (/1000 hab)	15,6	12,7	11,8	12,2	3,8	9,3	7,3
Taux de mortalité infantile (1)	99	84,7	88,3	94,6	16,8	65,6	57,5
Taux de mortalité juvénile (1)	155	136	125,6	135,2	20,2	89,8	68,8

Sources: Gabon, Ministère de la Santé Publique et de la Population et Banque Mondiale, Social Indicators of Development 1991-92

Note: (1) pour mille naissances vivantes

2.3- Du point de vue de l'éducation

La situation est telle que l'insuffisance des enseignants et des infrastructures crée des conditions défavorables à l'émergence d'un enseignement de qualité, avec cependant des différences entre milieu rural et milieu urbain.

Le surpeuplement des classes est caractéristique du milieu urbain. Il a entraîné l'instauration de la double vacation ainsi que la réduction du nombre d'heures d'enseignement offertes aux élèves. Les problèmes en milieu rural concernent la précarité des infrastructures et le manque de mobilier qui compliquent le travail aussi bien des élèves que des enseignants.

La dégradation des conditions de travail a des conséquences fâcheuses sur les rendements du système éducatif. La faiblesse du système éducatif se manifeste notamment par son caractère répulsif dû à l'importance des redoublements, des abandons et des coûts de l'enseignement.

Dans un tel contexte, l'analphabétisme est l'une des conséquences du système, soit parce que certaines personnes n'ont pas eu accès à l'éducation, soit parce que certains élèves ont abandonné leur scolarité avant terme. Les pauvres sont naturellement les plus frappés car ils ont plus difficilement accès à une éducation de qualité et sont les plus exposés aux redoublements, aux abandons et à l'analphabétisme.

2.4- Du point de vue de l'emploi

Dans ce domaine, la pauvreté en matière d'emploi se mesure à l'offre de travail qui devrait mettre l'accent sur la participation des individus et sur leur potentiel productif en tant que moyen de libérer leurs aptitudes. L'offre de travail devrait également tenir compte des revenus qui constituent l'expression de la croissance économique dans la vie des individus.

Or le Gabon fait face à une croissance économique qui ne génère pas d'emploi du fait que ses revenus proviennent essentiellement du pétrole dont la production ne dépend pas de l'investissement humain. La pauvreté en matière d'emploi se traduit par une absence de

stratégie de croissance opérationnelles spécifiquement créatrice d'emplois qui induit une pénurie d'emplois productifs et rémunérateurs. Par ailleurs, les emplois disponibles ne sont pas toujours pourvus soit parce qu'ils sont dépréciés, soit parce qu'ils nécessitent un savoir faire que les gabonais n'ont pas.

Enfin, aux effets dûs à la rareté des emplois on peut associer l'inflation qui s'exerce sur les travailleurs et qui les amènent, pour survivre, à exercer des emplois n'obeissant pas aux normes et aux conditions de sécurité, faute d'alternatives plus favorables sur le marché du travail. Ce type d'emploi n'est pas le seul fait de secteurs informels mais se retrouve de plus en plus dans le secteur moderne formel.

2.5- Du point de vue des conditions de vie des ménages

a- L'accès à l'eau potable n'est assuré que pour 66% de la population avec des inégalités profondes selon le milieu de résidence, les provinces et les niveaux de revenus. Si à Libreville, 15% de la population n'a pas accès à l'eau potable, cette proportion atteint 46% à Port-Gentil et dépasse 80% dans les provinces de la Nyanga et de la Ngounié.

b- La précarité et l'insécurité caractérisent la situation générale du logement, à l'exception de Libreville et Port-Gentil où respectivement la moitié et le tiers des ménages occupent des logements de type moderne. Le statut d'occupation le plus fréquent sur le plan national et en milieu urbain est la location. En milieu rural, la plupart des ménages sont propriétaires ou logés gratuitement. La situation de locataire est la plus redoutable à cause notamment du coût du loyer qui reste élevé.

Société civile : La participation des populations à la société civile s'accroît également. La participation des ONGs reste cependant limitée dans la mesure où, contrairement aux autres pays de la sous-région, le Gabon n'a pas une tradition d'associations. Cette absence s'explique - du moins en partie - par le fait que les gabonais ont jusque là vécu grâce à une économie de rente tout leur était offert par l'Etat. Il n'ont par conséquent pas eu l'occasion d'éprouver et de développer le désir de participer à la construction de leur pays en s'organisant pour s'offrir ce que l'Etat ne peut fournir. Dans un tel contexte, la vie associative avec ce qu'elle comprend, constitue un apprentissage. Il n'empêche que les ONGs se multiplient et jouent un rôle de plus en plus important en tant que porte-parole des aspirations populaires mais aussi en tant qu'acteurs de développement.

En plus des aspects énumérés ci dessus la pauvreté humaine au Gabon englobe un certain nombre d'aspects que l'on a, jusque là, du mal à mesurer. La violence augmente dans les villes et les enfants qui, semblent-ils, étaient les mieux protégés dans la société traditionnelle sont de plus en plus abandonnés dans la rue et victimes de négligences et/ou de quantités de mauvais traitements. La consommation d'alcool, de drogue et l'accroissement de la criminalité constituent autant de menaces ressenties par les populations mais contre lesquelles il n'y a aucune mobilisation faute de statistiques fiables susceptibles d'attirer l'attention des décideurs. La corruption s'intensifie également faisant naître une nouvelle forme de pauvreté. En effet, d'une part elle diminue les recettes fiscales et donc les ressources des services publics, d'autre part elle favorise le mépris des lois exposant ainsi les plus pauvres (ceux qui n'ont pas de soutien parmi les décideurs et/ou ne peuvent payer le prix) à davantage de misère.

En comparaison avec les autres pays et au regard des potentialités dont dispose le Gabon, la situation décrite ci-dessus montre l'ampleur de la pauvreté, quel que soit le critère utilisé.

3- Causes

Les causes de la persistance de la pauvreté proviennent des inégalités de revenus et de conditions de vie, celles-ci étant liées principalement aux facteurs politiques, économiques et sociaux.

Malgré l'abondance de recettes pétrolières accumulées sur une longue période, les conditions d'un développement équilibré n'ont pu être créées. Les choix de politique économique ont plutôt favorisé la formation d'une économie fragile dominée par le secteur pétrolier face à un secteur agricole marginalisé. La crise financière de 1986 et la dévaluation du franc CFA en 1994 ont appauvri aussi bien les populations urbaines que les populations rurales.

Le Gabon avait mis en place dans les années 1980 un système de protection sociale lourd et coûteux dont le fonctionnement s'est interrompu avec la crise économique de 1986. Mais le système de santé reste inefficace à cause des choix politiques et stratégiques passés, il en est de même du système éducatif inadapté à la demande de main-d'oeuvre.

CONCLUSION

Le tableau suivant montre que le Gabon est le plus riche pays d'Afrique centrale francophone ce qui lui vaut d'ailleurs le meilleur IDH. En revanche, la comparaison entre le Gabon et les pays de même niveau de richesse, montre qu'à niveau de richesse comparable, l'Indice de Développement Humain du Gabon est faible. Cette dernière est mis en exergue par la différence entre son classement PIB et IDH. En effet, le Gabon a l'écart de classement le plus élevé aussi bien en considérant les pays de la sous région qu'en tenant compte des pays de même niveau de richesse montrant ainsi que le développement social atteint est bien plus bas que son niveau de richesse. En d'autres termes, les ressources dont il dispose lui permette d'atteindre un niveau de développement bien plus élevé.

Ce constat est à la fois positif et négatif. Il est positif en ce sens qu'une amélioration significative du niveau de développement humain au Gabon est possible sans avoir à augmenter les ressources disponibles. Cependant, ces mêmes chiffres conduisent à l'hypothèse que soit les politiques favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations ne constituent pas une priorité pour le gouvernement, soit les ressources allouées au système social ne sont pas optimisées.

Dans l'un ou l'autre des cas, l'amélioration du "bien vivre" des gabonais repose en grande partie sur la mise au point d'une stratégie de développement fixant les différents objectifs (généraux et intermédiaires, à court, à moyen et à long terme) du gouvernement ainsi que les moyens de mesurer les résultats attendus en fonction des actions entreprises. Ces dernières gagneraient, au vu des chiffres présentés, être axées sur :

- 1 - l'amélioration du niveau d'accès des populations aux soins de santé
- 2 - l'éducation de la population en matière d'hygiène, de santé
- 3 - sur la nécessité pour chaque citoyen de participer au développement du pays : aujourd'hui encore, pour bon nombre de gabonais, le développement reste une affaire d'Etat.

Tableau : Récapitulation des indicateurs sur le niveau de développement humain

	Gabon ^a	Pays en développement	Pays les moins avancés	Développement humain moyen	Afrique centrale francophone				Pays de même niveau de PIB/hbts			
					Cameroun	Congo	Rep. populaire du Congo	Rep. centrafricaine	Lituanie	Jamaïque	Paraguay	Egypte
PIB/ tête d'hbts en \$	3 766	3068	1008	3390	2355	2554	355	1092	3843	3801	3583	3829
Taux de mortalité en %	15,7	8,7	14,1	7,2	12,4	14,7	14	16,7	-	6	5,7	7,6
Taux de mortalité infantile ‰	99	65	109	40	63	81	128	103	1,4	10	28	57
Espérance de vie à la naissance	51,2	62,2	51,2	67,5	55,3	51,2	52,4	48,4	70,2	74,1	69,1	64,8
Taux brut de scolarité ^b tous niveaux	60	57	36	66	45	68	41	27	70	67	63	69
taux de redoublements (1991-1994)	39	-	-	-	29	33	21	37	2	3	8	2
taux d'alphabétisation	70,4	70,4	49,2	83,3	63,4	74,9	77,3	60	99	85	92,1	51,4
IDH	0,568	0,586	0,344	0,670	0,481	0,519	0,383	0,347	0,750	0,735	0,707	0,612
class PIB-class IDH	-26				-13	-14	31	2	12	9	5	-20

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 1998. Sauf indication contraire, l'ensemble de ces chiffres se rapportent à l'année 1995

a En ce qui concerne le Gabon, les données sont de sources nationales.

b Annuaire statistique de l'UNESCO.

D O N N E E S S T A T I S T I Q U E S

ECONOMIE

PIB (en milliards de francs CFA)	1994	DGE	1561,6
	1995	DGE	1572
	1996	DGE	1622,3
PIB pétrolier (en milliards de francs CFA)	1994	DGE	551,4
	1995	DGE	588
	1996	DGE	592,7
PIB non pétrolier (en milliards de francs CFA)	1994	DGE	1010,2
	1995	DGE	984
	1996	DGE	1029
PIB par tête d'habitants en \$ de 1987			
	1960	PNUD97	2 307
	1970	PNUD97	3 600
	1980	PNUD97	4 697
	1990	PNUD97	4 447
	1994	PNUD97	3 639
PIB réel par habitant en \$ (PPA)	1994	PNUD97	3641
Taux d'inflation	1996	DGE	3,9%
Montant d'APD totale reçue en milliers de \$ US	1994	Pnud Gabon	128 586
	1995	Pnud Gabon	115 743
	1996	Pnud Gabon	152 825

IDH	1960	PNUD 97	0,259
	1970	PNUD 97	0,378
	1980	PNUD 97	0,468
	1992	PNUD 97	0,525
	1993	PNUD 96	0,557
	1994	PNUD 97	0,562
Classement mondial selon le PIB	1993	PNUD 96	74
Classement mondial selon l'IDH	1993	PNUD 96	120
Classement selon l'IDH - Classement selon le PIB réel par habitant	1993	PNUD 96	-46
	1994	PNUD 97	-25
Rémunération mensuelle des fonctionnaires gabonais	1994	DGSEE	305 147 F CFA
Rémunération mensuelle des travailleurs parapublic	1994	DGSEE	483 335 F CFA
Rémunération mensuelle des travailleurs gabonais du secteur privé	1994	DGSEE	248 445 F CFA

POPULATION

Population	1960	DGSEE	447 864
	1980	DGSEE	733 877
	1993	DGSEE	1 014 976
Population rurale	1960	DGSEE	87%
	1980	DGSEE	62,93%
	1993	DGSEE	26,87%
Population urbaine	1960	DGSEE	13%
	1980	DGSEE	37,07%
	1993	DGSEE	73,1%
% d'enfants âgés de 1 an	1993	DGSEE	3,53%
% d'enfants de moins de 5 ans	1993	DGSEE	15,17%
Densité par Km ²	1960	DGSEE	1,7
	1993	DGSEE	3,8
Taux brut de natalité	1960	DGSEE	35 /1000
	1993	DGSEE	39 /1000
	1995	MSPP	35,9/1000
Taux brut de mortalité pour 1000 pers.	1975-1980	MSPP	18,7
	1980-1985	MSPP	17
	1995	MSPP	15,7
Taux d'accroissement annuel	1993	DGSEE	2,5%
Espérance de vie à la naissance	1960	UNICEF	41 ans
	1993	MSPP	51,2 ans
Taux de fécondité (Indice synthétique)	1960	DGSEE	4,1
	1993	DGSEE	5,2

Santé

Infrastructures sanitaires

Nombre d'hopitaux	1986	MSPP	21
	1993	MSPP	25
	1996	MSPP	25
Nombre d'hopitaux régionaux	1997	MSPP	9
Nombre de centres médicaux	1986	MSPP	38
	1993	MSPP	40
	1996	MSPP	41
Nombre de dispensaires	1986	MSPP	276
	1993	MSPP	262
	1996	MSPP	334
Nombre de SMI (hors moyen ogooué)	1984	MSPP	34
	1993	MSPP	37
	1997	MSPP	16
Nombre de cases de santé (Hors moyen ogooué)	1984	MSPP	80
	1993	MSPP	62
	1997	MSPP	91
Nombre de lits	1984	MSPP	3 888
	1993	MSPP	4 123
	1994	MSPP	4 244
Taux d'accessibilité aux structures de santé	1995	MSPP	76%
% de ménages ayant à leur disposition de manière constante les médicaments essentiels localement ou à moins d'une heure de marche	1991	MSPP	41,5%

Corps médical

Nombre de sage-femmes	1986	MSPP	208
	1990	MSPP	203
	1997	MSPP	323
Nombre de médecins généralistes	1997	MSPP	147
Nombre d'infirmiers d'Etat	1997	MSPP	485
Nombre d'infirmiers assistants	1997	MSPP	769
Nombre de gynécologue au Gabon	1997	MSPP	22
Nombre d'hématologue au Gabon	1995	MSPP	1

Santé de la mère et de l'enfant

Couverture des soins prénataux	1995	MSPP	78%
% d'enfants nés vivants pesant à la naissance 2 500g ou plus	1996	MSPP	88,7%
% de 0 à 5 ans malnutris	1993	MSPP	10%
% d'enfants vivants à la fin de la première année	1991	MSPP	85,7%
% d'enfants de 0 à 3 ans ayant un poids conforme au poids standard	1991	MSPP	88,7%
% d'enfants de 10 à 19 ans aptes du point de vue physique	1991	MSPP	94,9%
Taux brut de mortalité infantile pour 1000	1960	MSPP	228 /1000
	1970	MSPP	132 /1000
	1980	MSPP	109,4 /1000
	1993	MSPP	99 /1000
Mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000	1997	MSPP	106 /1000
Taux de mortalité pour 1 000 hbts	1990-1995	MSPP	15,7
	1997	MSPP	15,7
% de travailleurs salariés ayant bénéficié de prestation dans un établissement de santé directement à leur travail	1991	MSPP	20,2%

Type d'affections

Nombre de cas de poliomyélite	1993	MSPP	296
	1995	MSPP	90
Nombre de cas de rougeole	1993	MSPP	1 056
Nombre de cas de tétanos	1993	MSPP	18
	1995	MSPP	11
Séroprévalence du VIH au Gabon Progression annuel des séropositifs depuis 1989	1997	PNLS	4,3%
	1998	PNLS	18%
Taux de létalité du paludisme	1996	MSPP	2,4/10 000
Taux de létalité des maladies diarrhéiques	1996	MSPP	3,2/10 000
Taux de létalité des maladies respiratoires aigües	1996	MSPP	5,8/10 000
% d'épisode diarrhéiques en zone urbaine	1996	MSPP	65%
% d'épisode diarrhéiques en zone rurale	1996	MSPP	34%

Vaccins

% d'enfants ayant tous les vaccins en milieu urbain	1996	MSPP	44,5%
% d'enfants ayant tous les vaccins en milieu rural	1996	MSPP	34,8%
Taux d'abandons de vaccin après la première dose au Gabon	1996	MSPP	22%

Budget

% de budget consacré à la santé	1996	MSPP	3,52%
Allocation de médicaments par habitants	1996	MSPP	20\$US

EDUCATION

Taux d'alphabétisation des adultes	1970	PNUD 96	33%
	1993	DGSEE	72,4%
	1995	UNICEF	63%
Taux brut de scolarisation ¹³ des 5 ans	1993	DGSE	33,3%
Taux brut de scolarisation des 6-14 ans	1993	DGSE	90%
Taux brut de scolarisation des 15-21 ans	1993	DGSE	59,6%
Taux brut de scolarisation des 22-29 ans	1993	DGSE	11,9%
Taux de fréquentation des centres préscolaires	1993	DGSE	9,6%
Taux d'encadrement scolaire au primaire	1975	MEN	50
	1993	MEN	50
	1996	MEN	51
Taux d'occupation des salles de classe du primaire	1960	MEN	50
	1995	MEN	48
Taux d'encadrement scolaire au secondaire	1965	MEN	19
	1980	MEN	18
	1990	MEN	26
	1996	MEN	42
Taux d'encadrement scolaire au supérieur	1978	DGE	6
	1981	DGE	8
	1990	DGE	9

¹³ Les problèmes d'Etat civil au Gabon associés aux nombreux redoublements rendent le calcul des taux bruts de scolarisation délicats. En effet, la rétention des élèves ainsi que les procédures de réduction d'âge assez courantes conduisent à des taux bruts de scolarisation dépassant les 100% dans la mesure où il y a beaucoup plus d'enfants scolarisés dans les différents niveaux qu'il ne devrait y avoir. C'est donc pour éviter de présenter ces taux que les données ci-dessus portent non pas sur les taux de scolarité des enfants par niveau scolaire mais par âge.

Taux de redoublement ¹⁴	1970	MEN	35,4%
	1980	MEN	36,11%
	1989	MEN	34,55%
	1995	MEN	38,91%
Taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP)	1960	DGE	17,7%
	1970	MEN	64%
	1980	MEN	46%
	1989	MEN	63,88%
	1996	MEN	45,9%
Taux de réussite au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC)	1962	DGE	54,8%
	1970	MEN	62,2%
	1980	MEN	29%
	1996	MEN	37,36%
Taux de réussite au Baccalauréat (BAC)	1970	MEN	71%
	1980	MEN	66%
	1996	MEN	29,96%

¹⁴ Il s'agit en fait de la proportion de redoublants dans les classes.

Habitat

Ménages

Répartition des ménages 1 à 2 membres	1993	DGSEE	21,5%
3 à 8 membres	1993	DGSEE	54%
9 membres et plus	1993	DGSEE	24,5%
Flux des nouveaux ménages par an à LBV	1982	DGSEE	1,9
% de chef de ménages de sexe masculin	1993	DGSEE	77,4%
% de chef de ménages de sexe féminin	1993	DGSEE	22,6%
Sexe et niveau scolaire de la population			
Hommes : < ou = au primaire	1994	DGSEE	167 178
femmes : < ou = au primaire	1994	DGSEE	118 880
Hommes : secondaire	1994	DGSEE	299 819
femmes : secondaire	1994	DGSEE	209 048
Hommes : Supérieur	1994	DGSEE	690 319
femmes : Supérieur	1994	DGSEE	573 084

Habitat

% de la population disposant d'un système d'évacuation des excréta	1996	MSPP	72%
% de ménages qui disposent de latrines hygiéniques et les utilisent effectivement	1991	MSPP	38,4%

% de ménages qui évacuent correctement les ordures	1991	MSPP	37,4%
% de ménages vivant dans des locaux protégés contre les insectes	1991	MSPP	18%
% des ménages n'ayant pas d'eau stagnantes dans leur concession	1991	MSPP	59,6%
Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 hbts	1987	DGSEE	13,95
	1993	DGSEE	27,72
	1995	DGSEE	31,55
% de la population ayant accès à l'eau potable en zone urbaine	1990-1996	World resources	90 estimation
% de la population ayant accès à l'eau potable en zone rurale	1990-1996	World resources	50 estimation
Nombre d'abonnés domestiques à l'eau pour 1 000 hbts	1985	DGSEE	28 420
	1990	DGSEE	38 287
	1993	DGSEE	42 528
	1995	DGSEE	47 220
Nombre de bornes fontaines pour 1000 hbts population urbaine	1985	DGSEE	409
	1993	DGSEE	285
Nombre d'abonnés à l'électricité basse tension ¹⁵	1986	DGSEE	62 587
	1990	DGSEE	78 753
	1995	DGSEE	82 346
Diffusion de journaux quotidiens journaux quotidiens pour 100 hbts	1992	PNUD 96	2
Nombre de radios pour 100 hbts	1994	PNUD 97	147
Recepteurs de TV pour 100 hbts	1992	PNUD 96	4
	1994	PNUD 97	5

¹⁵ Ce chiffre est probablement sous-estimé du fait de l'existence d'un important nombre de branchements frauduleux.

Nombre de bureaux de poste pour 100 000 habitants	1991	PNUD 97	8,5
Communications téléphoniques internationales en minutes par personnes	1994	PNUD 97	15,3
Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile pour 100 hbts	1992	PNUD97	0,3

FEMMES

Population féminine	1993	DGSEE	513 192
Taux d'alphabétisation des femmes	1970	World ressources 96/97	14%
	1993	DGSEE	65,7%
Taux d'alphabétisation des femmes	1993	DGSEE	63,6%
Taux d'alphabétisation des hommes			
Age moyen des femmes au mariage	1993	DGSEE	28,2 ans
Age moyen des hommes au mariage	1993	DGSEE	33,1 ans
Age moyen des femmes à la fécondité	1995	MSPP	28,1ans
% de femmes sans enfants (15-49ans)	1993	DGSE	12%
Espérance de vie des femmes à la naissance	1993	DGSEE	55 ans
<u>Santé maternelle</u>			
Taux de mortalité maternel pour 100 000 naissances vivantes	1990	PNUD97	500
	1995	MSPP	600
% de femmes enceintes vaccinées contre le tétanos	1996	MSPP	55%
<u>Formation / emploi</u>			
Scolarisation des femmes dans le supérieur pour 100 000hbts	1992	Pnud 96	225
	1993	DGSEE	2%
Taux de scolarisation des filles dans le primaire (6-14 ans)	1993	DGSEE	86,7%
Taux de scolarisation des garçons dans le primaire (6-14 ans)	1993	DGSEE ²	91,4%

Taux brut de scolarisation des femmes de 6-14 ans	1993	DGSEE	89,5%
Taux brut de scolarisation des femmes de 15-21ans	1993	DGSEE	53,9%
Taux brut de scolarisation des femmes de 22 à 29ans	1993	DGSEE	10,1%
Population active de sexe féminin au Gabon/pop masculine	1985	DGSEE	187 100/222 000
% de participation à la population active féminine	1985	DGCF	64%
	1989	DGCF	66,5%
Réalisation des prêts aux femmes à CREFOGA	1985	DGCF	27%
	1992	DGCF	52%
La représentation des femmes à l'assemblée nationale/ nombre de sièges total	1980	DGCF	13/93
	1990	DGCF	7/120
	1993	DGCF	10/120
Défense nationale : proportion de femmes dans les forces de sécurité	1980-1985	DGCF	3,80%
% femmes recrutés à la fonction publique en % du nombre de recrutement	1980-1985	DGCF	22,89%
Proportion des femmes dans la catégorie A1 de la fonction publiques	1986	DGCF	16,39%
Proportion des femmes dans la catégorie A2 de la fonction publiques	1986	DGCF	20,57%
Proportion des femmes dans la catégorie B1 de la fonction publiques	1986	DGCF	18,08%
Proportion des femmes dans la catégorie B2 de la fonction publiques	1986	DGCF	35,11%
Proportion des femmes dans la catégorie C de la fonction publiques	1986	DGCF	15,40%
Rémunération mensuelles des hommes dans la fonction publique	1994	DGSEE	287 331
Rémunération mensuelles des femmes dans la fonction publique	1994	DGSEE	181 421

Indices et Estimations

Taux de masculinité	1960	DGSEE	88,7
	1993	DGSEE	97,8
Valeur de l'indicateur sexo spécifique	1994	PNUD97	0,546
Classement selon l'indicateur sexo-spécifique du développement humain	1994	PNUD97	102
Différence de classement entre l'IDH et l'indicateur sexo-spécifique	1994	PNUD97	2
Taux de fécondité	1993	World resources	4,3
Indice synthétique de fécondité	1960	DGSEE	4,1
	1993	DGSEE	5,2

Emploi

Taux de chômage au Gabon	1993	DGSEE	18%
Taux de chômage à Libreville et Port-gentil	1996	ONE	21,7%
Taux de chômage chez les hommes	1993	DGSEE	19,3%
Taux de chômage chez les hommes à Libreville et Port-gentil	1996	ONE	20,15%
Taux de chômage chez les femmes	1993	DGSEE	16,4%
Taux de chômage chez les femmes à Libreville et Port-gentil	1996	ONE	20,9%
% de chômeurs sans diplômes	1994	ONE	34,10%
	1996	ONE	41,9%
% de chômeurs titulaires d'un BTS	1994	ONE	0,60%
	1996	ONE	2,9%
% de chômeurs titulaires d'une Maîtrise ingénieur	1994	ONE	1,1%
	1996	ONE	1,2%
% de chômeurs titulaires d'un DEA/DESS/ Doctorat	1994	ONE	0%
	1996	ONE	0,3%
Population active en % de la population totale	1993	DGSEE	37,3%
% de la population active dans l'agriculture	1965	PNUD96	85%
	1993	DGSEE	41,6%
% de la population active dans l'industrie	1965	Pnud96	6%
	1993	DGSEE	11,5%
% de la population active dans le tertiaire	1965	Pnud96	8%
Administration non comprises	1993	DGSEE	30,7%

% de la population active dans les administrations	1993	DGSEE	16,2%
Ratio pop active occupée/pop de LBV	1993	DGSEE	27,1%
Ratio pop active occupée/pop de POG	1993	DGSEE	29,61%
Ratio pop active occupée/pop de FCV	1993	DGSEE	29,3%
Ratio pop active occupée/pop gabonaise	1993	DGSEE	30,4%
Nombre d'emploi total	1991	DGSEE	93 101
	1993	DGSEE	93 584
	1996	DGSEE	98 448

Bibliographie

Analyse de la situation des infrastructures sanitaires au Gabon : Résultats de l'enquête. Ministère de la Santé Publique et de la Population / Organisation Mondiale de la Santé. Novembre 1997.

Annuaire Statistique de l'Education 1994-1995 : Ministère de l'Education Nationale.

Annuaire Statistique de l'Education 1995-1996 : Ministère de l'Education Nationale.

Annuaire Statistique de la Santé 1995 : Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Coopération au développement. Rapport 1996 : Programme des Nations Unies pour le Développement. Novembre 1997

Données sanitaires et démographique du Gabon en 1996 : Ministère de la Santé Publique et de la Population. Juillet - Aout 1997

Enquête à indicateurs multiples : Ministère de la Santé publique et de la Population.

Enquête Budget -Consommation : Ministère de la Planification de l'Environnement et du Tourisme, Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques. Tome1 et 2. Libreville 1994.

Enquête sur les conditions de la maternité sans risques et sur les avortements dans la province de l'Estuaire : Ministère de la Santé Publique et de la Population, Fond des Nations unies pour la population UNICEF, OMS. Libreville novembre 1995

La situation des enfants dans le Monde : Unicef 1997

Le progrès des Nations : Unicef 1997

Rapport national sur la mise en oeuvre des stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme. Examen et évaluation : Beijing 1995

Rapport Mondial sur le Développement Humain 1996

Rapport Mondial sur le Développement Humain 1997

Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Ministère de la planification de l'environnement et du tourisme. Volume III : Analyse des résultats. Libreville, octobre 1997.

RétroInfo : Département Epidémiologie du Programme National de Lutte contre le Sida / Maladies Sexuellement Transmissibles (PNLS/MST) mai 1998.

Surveillance des progrès réalisés vers la santé pour tous d'ici l'an 2000 au niveau des départements. Rapport final. Libreville février 1991.

Tableau de Bord de l'Economie : Direction Générale de l'Economie, Mars 1997

Tableau de Bord Social 1997 (à paraître) : Direction Générale de l'Economie